

RAPPORT ANNUEL 2018

Réseau Santé
HAUT-LÉMAN



Si le rapport d'activité permet de mettre en valeur les réalisations effectuées et les résultats obtenus durant l'année, sa rédaction est l'occasion de prendre le « pouls » auprès des collaborateurs du Réseau. De ces échanges, un même « leitmotiv » remonte régulièrement, à savoir un recours à nos équipes jugé souvent trop tardif. Ce constat concerne aussi bien l'Equipe Mobile de Soins Palliatifs (EMSP), que la Coordination du Suivi de Santé (CSS) ou la Consultation Gériatrique Ambulatoire (CGA), pour n'en citer que trois.

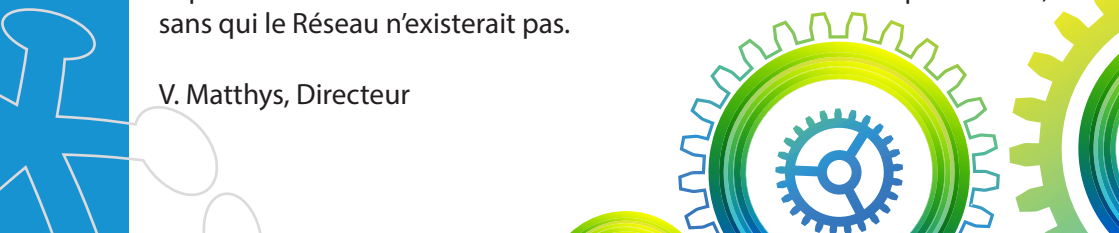
Plus que sur le « volume d'activité » qui a été soutenu tout au long de l'année, nous aimerions mettre en avant l'importance de l'anticipation dans le « co-suivi » de situations. Comment faire en sorte que nos partenaires, mais aussi la population, fassent appel plus rapidement à nos services de 2^{ème} ligne ?

Entrer plus précocement dans une situation nous permet en effet d'apporter un soutien en termes de suivi, plutôt que d'aider à gérer la « crise » comme c'est encore souvent le cas. Nous sommes ainsi convaincus que l'adage « mieux vaut prévenir que guérir » s'applique également aux équipes de 2^{ème} ligne ! Habitues à travailler et à se coordonner en « réseau », elles sont à même d'apporter leur contribution dans le domaine de la prévention du déclin fonctionnel, mais aussi dans l'anticipation des risques de péjoration de l'état de santé. A noter que les « choses » bougent quand même : en 2013, les premières consultations de la CGA, dont l'objectif est de favoriser le maintien à domicile, avaient surtout permis de confirmer des entrées en EMS; ce n'est plus le cas aujourd'hui !

En plus de se rapprocher du site hospitalier de Rennaz et de regrouper tous ses services à l'Espace Santé, le Réseau maintiendra des présences au niveau local, telles les permanences que le BRIO développe à l'EMS Les Hironnelles (Clarens) et au Centre de Jour du Panorama (Vevey). Il se donne ainsi les moyens de mieux faire connaître l'étendue des prestations qu'il propose, tout au long de la trajectoire de soins.


Je profite de remercier vivement les collaborateurs et les partenaires, sans qui le Réseau n'existerait pas.

V. Matthys, Directeur



CHIFFRES CLÉS

67 
COLLABORATEUR-TRICE-S
SOUS CONTRAT RSHL

11 
COLLABORATEUR-TRICE-S
MIS-E-S À DISPOSITION
PAR NOS PARTENAIRES

1'637 
PATIENT-E-S
SUIVI-E-S

45
ANS 
ÂGE MOYEN DES
COLLABORATEUR-TRICE-S

7 
CONSULTATIONS
SPECIALISÉES


7'749
DOSSIERS BRIO

36 
COURS
FORMATION CONTINUE

111 
MEMBRES AFFILIÉS

85
MEMBRES ASSOCIÉS

2 
APPRENTI-E-S


180 JOURS
FORMATIONS
SUIVIES


14
JOURNÉES
D'OBSERVATION



DEMENAGER

Espace Santé Rennaz (ESR)



L'Espace Santé Rennaz, transition entre l'Hôpital Riviera-Chablais et le village de Rennaz, déploiera toutes les activités parahospitalières à la fin de l'été.

Le Réseau Santé Haut-Léman a réservé 1400 m² de surface, afin d'y regrouper l'ensemble de ses activités réparties jusqu'alors sur quatre sites. Outre de nouveaux locaux qui permettront d'accueillir la population dans un espace de consultations pluridisciplinaires, tout en offrant à nos collaborateurs un cadre de travail moderne et convivial, le Réseau et ses membres disposeront d'un véritable pôle régional de compétence. Il facilitera indéniablement les synergies entre partenaires avec une ambition commune de coopérer pour optimiser les complémentarités, tout en s'adaptant à l'évolution des soins.

Le Réseau
dispose encore
de quelques
200 m² de
surface libre ...

... pour une
location mensuelle,
par journée ou
par ½ journée.



En 2019, le Réseau peut compter sur des partenaires intéressés à rejoindre les équipes en place et consolider les synergies avec une vision centrée sur le-la patient-e :

- Fondation Vaudoise contre l'Alcoolisme (FVA)
- Art-thérapeutes
- Sophrologue
- Unisanté (activité physique adaptée et diététique, cours et conseils).

Réseau Santé Haut-Léman
Espace Santé Rennaz
Route des Tilles 6a
1847 Rennaz

Le 11 juin 2019,
le Réseau a ouvert
ses portes à l'ESR
avec les coordonnées
téléphoniques
suivantes :

BRIO
021 960 19 19

Administration et
consultations
021 967 22 67



RÉS-URGENCE SANTÉ EST VAUDOIS

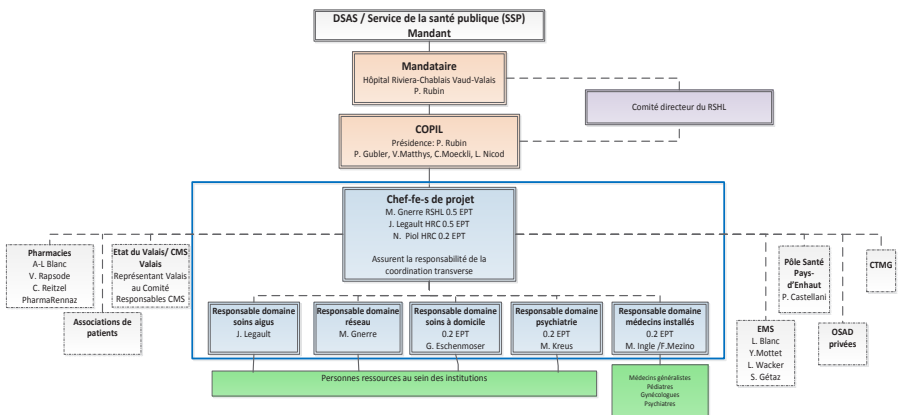
Projets

En 2018, l'Hôpital Riviera-Chablais a été nommé par la Direction Générale de la Santé (DGS) comme mandataire régional pour réorganiser le dispositif régional de réponse à l'urgence dans l'Est vaudois. Les partenaires régionaux ont été intégrés dans l'organisation de projet et un état des lieux a permis de prioriser les besoins pour notre région.

Durant l'année 2018, les enjeux ont été de renforcer les synergies entre les partenaires régionaux par la création d'un COPIL composé des institutions phares (HRC, Fondation de Nant, ASANTE SANA, RSHL) et de médecins généralistes internistes, ainsi qu'une organisation de projet composée par des représentant-e-s des institutions et des médecins installé-e-s. L'objectif était de poser les bases d'une Equipe Mobile d'Intervention Rapide (EMIR), de réorganiser la garde médicale de premier recours, sans toutefois négliger les projets communautaires tels que le flux de médication, les transitions tout au long de la trajectoire de soins, les réflexions autour du plan de soins partagé, etc.



Organigramme du projet « Rés-Urgence Santé Est Vaudois »





ACTUALITE

Pour 2019, les priorités sont données aux projets suivants :


- réorganiser la garde médicale de l'Est vaudois en tenant compte de l'hétérogénéité du territoire (plaine et montagne)
- mettre en place une Equipe Mobile d'Intervention Rapide (EMIR) en collaboration étroite avec les médecins de garde, les urgences de l'HRC, ASANTE SANA ainsi que les autres prestataires de soins à domicile, la Fondation de Nant, les EMS et les pharmacies
- développer les court séjours urgents dans l'Est vaudois avec une admission des patient-e-s 7j/7, de 8h à 20h
- renforcer les piquets des équipes spécialisées (diabétologie adulte et soins palliatifs).

Equipe Mobile d'Intervention Rapide (EMIR)

L'EMIR, dont le recrutement est en cours, sera déployée d'ici à fin 2019. Rattachée au mandataire, elle est composée d'infirmier-ière-s somatiques et en psychiatrie qui, sur mandat médical, interviendront sur le lieu de vie, lors de situations d'urgences non vitales. Doté-e-s d'une expertise pour évaluer des situations instables et effectuer tout soin infirmier pertinent, ces soignant-e-s participeront à renforcer le maintien à domicile.



Une réponse
régionale concertée
au cahier des charges
émis par le
DSAS



COLLABORER

Les Ressources Humaines (RH)

L'effectif du personnel du Réseau a légèrement augmenté avec un total de 41 EPT au 31.12.2018 (pour 67 collaborateur-trice-s sous contrat).



FAITS MARQUANTS

La formation continue et le développement professionnel du personnel sont considérés comme prioritaires par la direction. En 2018, les collaborateur-trice-s du Réseau ont ainsi pu participer à près de 180 jours de formation, dont une quarantaine faisant partie de notre catalogue de Formation continue.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la convention relative aux prestations liées à la Santé au Travail est entrée en vigueur. Elle est le résultat d'une collaboration qui date de plusieurs années avec l'HRC. Elle concerne toutes les collaborateur-trice-s du RSHL. Elle permet de :

- répondre aux exigences légales en matière de prévention de santé au travail des collaborateur-trice-s
- conseiller les collaborateur-trice-s et la direction en matière de santé au travail
- mettre à jour la couverture vaccinale et les contrôles sérologiques en lien avec les postes de travail et les risques encourus.

A noter que cette convention est également proposée aux institutions membres qui souhaiteraient y adhérer.



Le Réseau félicite les collaborateur-trice-s suivant-e-s pour l'obtention de leur diplôme en 2018 et 2019, soit :

- Madame Françoise Lérique qui a obtenu son certificat clinique, option personne âgée
- Monsieur Pedro Brites qui a réussi le CFC d'employé de commerce, en voie élargie.

ACTUALITE

Le service RH poursuit son évolution en développant son rôle de support, de conseil et de soutien auprès du personnel et de la direction.

Le Réseau est par ailleurs attentif à ce que les collaborateur-trice-s puissent équilibrer leur vie professionnelle avec leur vie privée. Il valorise les postes de travail à temps partiel.

Le taux de rotation a baissé à 6.02% en 2018, avec 5 engagements et 4 départs, sur un total de 67 collaborateur-trice-s.

La moyenne d'âge des collaborateur-trice-s est de 45.04 ans.



APPRENDRE

Le programme de Formation continue

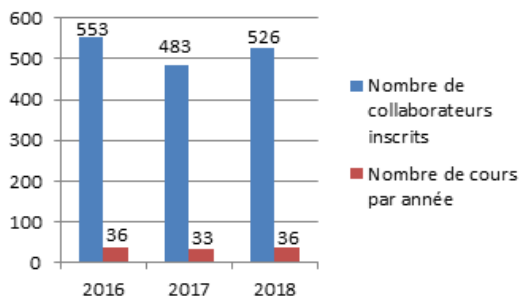
L'un des objectifs du programme de Formation continue est d'offrir des « cours de proximité » permettant au personnel d'institutions aux missions différentes de se rencontrer, tout en se formant.

En 2018, les 36 cours donnés ont permis à 526 collaborateur-trice-s des institutions sanitaires du Chablais et de la Riviera de se former dans divers domaines dont les techniques thérapeutiques, le savoir-être et le savoir-faire face à certaines pathologies, la gériatrie, la santé mentale ou le développement personnel.

FAITS MARQUANTS

Le taux de satisfaction demeure très élevé puisque 99% des personnes qui ont suivi un cours le recommanderaient à leurs collègues.

Le Réseau tient à remercier le Service de la Santé Publique du canton du Valais pour son soutien et le versement d'une subvention annuelle de Fr. 15'000.-, ainsi que les établissements qui mettent à disposition les infrastructures nécessaires au bon déroulement de ces cours; ils contribuent ainsi au maintien de frais d'inscription attractifs.



ACTUALITE

Le programme 2019 est composé de 33 cours.

Comme chaque année, le groupe de travail cherche à proposer de nouveaux cours en répondant aux besoins en formation des institutions membres et aux intérêts des collaborateur-trice-s.

Voici quelques nouveaux thèmes qui seront abordés durant le deuxième semestre 2019 :

- cours 16 : Donner à manger dans le respect
- cours 20 : Alimentation et fin de vie
- cours 22 : Assertivité ou l'art de faire passer un message difficile
- cours 24 : Quand la maladie s'invite dans le couple
- cours 27 : Hydratation en soins palliatifs en fin de vie.

Les inscriptions se font depuis la page de notre site internet www.reseau-sante-haut-leman.ch/formation-continue. L'intégralité du programme s'y trouve, ainsi que les descriptifs des cours pour lesquels il reste de la disponibilité.

LA FORMATION EST UN ESPACE ET UN TEMPS PROPICES
POUR RÉUNIR DES PROFESSIONNEL-LE-S PROVENANT
D'INSTITUTIONS AUX MISSIONS DIFFÉRENTES,
DANS UNE OPTIQUE DE RÉSEAU.




ORIENTER (coordination)

Le Bureau Régional d'Information et d'Orientation (BRIO)

2018 fut une année de transition, consacrée à préparer les changements organisationnels en prévision du déménagement sur le site hospitalier de Rennaz pour les Infirmier-ière-s De Liaison (IDL) et à l'ESR pour les infirmières de coordination, les assistantes sociales et le staff d'encadrement.

Outre l'organisation des courts et des longs séjours en EMS, 444 personnes ont bénéficié d'une information médico-sociale et de conseils de la part de nos collaborateur-trice-s, soit par téléphone ou lors d'entretiens dans les locaux du BRIO. De même, nos infirmières coordinatrices se sont rendues 37 fois à domicile afin d'effectuer un dépistage de situations à risque de déclin fonctionnel, pour des personnes qui n'étaient pas clientes d'un CMS ou d'une OSAD. Pour 13 évaluations, les scores obtenus (alertes ≥ 3) postulaient pour une orientation vers un service de santé, en accord avec le-la médecin traitant-e de la personne.



72% des appels
proviennent
des professionnel-le-s,
28% de la population.

FAITS MARQUANTS

L'ouverture du nouveau site hospitalier de Rennaz est un évènement majeur pour l'Est vaudois, mais aussi pour le Chablais valaisan. Afin de s'y préparer, le BRIO et ses partenaires ont révisé tous les processus de collaboration que ce soit en amont, pendant le séjour hospitalier, puis en aval. Les procédures qui en résultent seront mises en vigueur avant l'ouverture du nouveau site hospitalier. Celles-ci touchent aussi bien le retour à domicile, le transfert en EMS, les délais d'intervention ou la préparation des commandes de médicaments.



ACTUALITE

- Court séjour urgent 7j/7

Entrer en court séjour (CS) 7j/7 est désormais possible depuis le mois d'avril 2019. Pour cela, le BRIO a réuni les trois institutions qui disposent d'unités dédiées à l'activité de CS (Le Maillon, Praz-Soleil et Les Hirondelles), ainsi que l'HRC et ASANTE SANA dans le but d'élargir l'offre CS en dehors des heures d'ouverture du BRIO et de la présence des IDL.

Sur le terrain, les médecins de garde sont mis-e-s à contribution pour évaluer la pertinence du recours au CS, avec le soutien de l'infirmier-ière de piquet du CMS pour ce qui est des tâches d'organisation du CS.

- Permanences BRIO

Afin de garder un pied localement, le Comité du RSHL a validé le principe qui vise à créer des permanences BRIO dans des lieux de passage afin d'être plus visibles de la population. Une première permanence est en phase de test au Centre de prestations médico-sociales des Hirondelles à Clarens (une demi-journée par semaine). Le projet d'ouvrir une permanence similaire dans une commune de la région est à l'étude.

- Logements protégés

La collaboration entre le BRIO et la Fondation La Passerelle Bellerine, qui gère 45 appartements, date de plusieurs années déjà. En tant que partenaire, le BRIO siège dans la commission d'attribution des logements. Ainsi, chaque demande d'appartement est évaluée par le BRIO pour déterminer le besoin et la priorité d'attribution. Lorsque le CMS est dans la situation, contact est pris avec ce dernier pour éviter une double évaluation. Une collaboration similaire est en cours de finalisation avec la Fondation Beau-Séjour, qui gère 24 appartements protégés à Vevey (Résidence La Cité) et qui va en ouvrir 24 nouveaux en février 2020 (projet Les Marronniers). Pas moins de 40 demandes d'appartements sont en attente d'être évaluées et préavisées par le BRIO.



SUIVRE (liaison)

Le Bureau Régional d'Information et d'Orientation (BRIO)

FAITS MARQUANTS

Dans la perspective de l'ouverture du site hospitalier de Rennaz, le BRIO et la direction médico-soignante de l'HRC ont travaillé conjointement sur la définition et la clarification des rôles de l'IDL, des médecins et des soignant-e-s, dans la préparation de la sortie de l'hôpital (ou du transfert en EMS). Tout au long des travaux, le mot d'ordre est de réfléchir aux prestations auxquelles l'IDL apporte une réelle plus-value de par sa formation et ses compétences. Une grille de repérage des patient-e-s nécessitant l'intervention de l'IDL va être déployée à l'ouverture de Rennaz, permettant ainsi de recourir à l'IDL lorsque la situation le nécessite et de tendre vers plus d'efficacité tout au long du processus de préparation de la sortie.

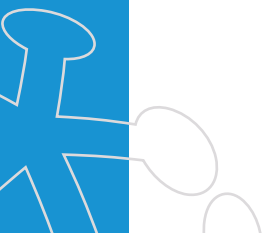
ACTUALITE

- Secrétariat de la liaison

Pour utiliser les compétences de l'IDL à bon escient, le BRIO va créer un poste de secrétariat qui viendra en soutien des IDL pour les tâches administratives qui ne nécessitent pas de compétences infirmières. De même, un poste de secrétariat mutualisé pour les médecins assistant-e-s et les IDL va être créé, afin de gérer l'envoi de tous les documents de transmission (DMST, DMT, ordonnances, etc.) aux partenaires concernés.

- La liaison aux urgences de Rennaz

Pour répondre aux attentes de l'HRC et faciliter l'orientation des patient-e-s au service des urgences du site hospitalier de Rennaz, une IDL sera présente le samedi de 7h30 à 16h. L'IDL travaillera en collaboration étroite avec le médecin gériatre et l'Equipe médico-soignante des urgences.



- Permanence BRIO aux Hirondelles



- Quelques données BRIO

7'749
dossiers ouverts

77.8 ans
âge moyen
des usagers
BRIO

441
lits long séjour
de gériatrie
annoncés

85
lits long séjour
de psychogériatrie
annoncés

281
entretiens de
famille
par les assistantes
sociales

83
issues
long séjour
en psychogériatrie

416
issues
long séjour
en gériatrie



La Consultation Gériatrique Ambulatoire (CGA)

La CGA est une consultation spécialisée pour les personnes âgées, domiciliées dans l'Est vaudois et le Pays-d'Enhaut. Elle met à disposition les compétences d'une équipe mobile composée d'un médecin gériatre et d'une infirmière de coordination qui se rendent à domicile, en EMS ou au Centre d'Accueil Temporaire (CAT). Elle dispose également d'un cabinet de consultation à l'HRC, site de la Providence.

L'Equipe médico-infirmière effectue un bilan de santé et détecte les difficultés rencontrées au quotidien, ainsi que la perte d'autonomie. Elle s'adresse également aux proches aidant-e-s à risque d'épuisement qui contribuent hautement au maintien à domicile. La CGA collabore étroitement avec le-la médecin traitant-e, ainsi que le-la patient-e et ses proches et les professionnel-le-s qui les suivent, dans un esprit de partenariat.

Objectifs principaux :

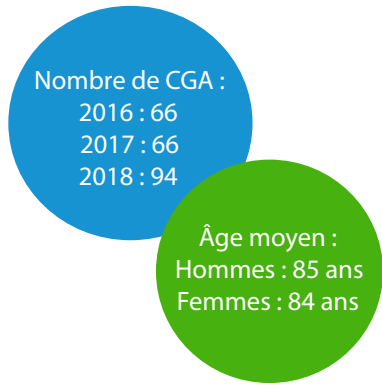
- identifier les facteurs des syndromes gériatriques et suggérer des recommandations
- proposer des interventions préventives
- aider les médecins traitant-e-s dans l'orientation des personnes dans le réseau sanitaire régional, selon des critères objectifs et fonctionnels
- permettre à la personne de rester à domicile, avec une bonne qualité de vie pour elle et pour ses proches.

Adresser plus rapidement le-la patient-e à la CGA, c'est favoriser une stabilisation de la situation à domicile.



FAITS MARQUANTS

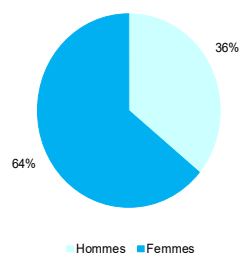
Le Dr Y. Vaucher, médecin-chef de gériatrie à l'HRC, a rejoint le Dr S. Félix, médecin-chef de gériatrie à l'HRC et médecin responsable de la CGA, afin de renforcer le pôle médical, depuis le mois d'avril 2018. Mme M. Tonnetti, infirmière de coordination de la CGA, travaille en binôme avec ses deux collègues médecins.



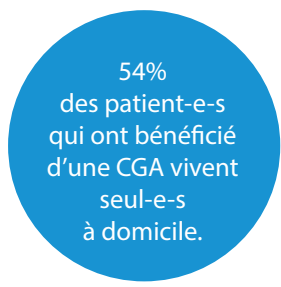
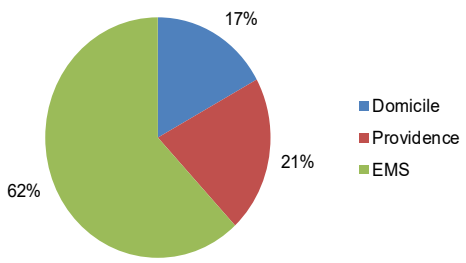
ACTUALITE

L'année 2018 a été marquée par le renforcement de la collaboration avec l'Equipe Mobile de Soins Palliatifs (EMSP) et l'Equipe Mobile de Psychiatrie de la Personne Agée (EMPA) rattachée à la Fondation de Nantes. Cela s'est concrétisé, entre autres, par la co-organisation du colloque interdisciplinaire « Angoisses de mort et finitude : que faire et qui appeler ? »

Répartition hommes - femmes



Lieux de consultation



L'Equipe de diabétologie pédiatrique

A l'ère du pancréas artificiel (cf. thème d'actualité ci-après), le diabète demeure une maladie chronique grave, en constante augmentation, qui prend une place non négligeable dans la vie des enfants et de leur famille.

Notre Equipe propose un enseignement thérapeutique adapté au jeune et à sa famille lors de la découverte du diabète. Elle l'accompagne et le soutient dans la reprise de ses activités, suite à l'hospitalisation. Elle reste présente à ses côtés jusqu'à l'âge adulte, selon ses besoins et ceux de sa famille. L'Equipe l'accompagne lors de situation particulière, en garderie, à l'école, lors d'activités associatives, etc. Le but de cet accompagnement est d'offrir au jeune les outils nécessaires à gagner son autonomie.

FAITS MARQUANTS

Afin d'encourager l'activité physique et sportive de manière régulière, un « DIABATHLON », journée polysportive, a été organisé en septembre dernier, avec le soutien de la commune de St-Légier qui a mis à disposition ses infrastructures sportives. Tout au long de la journée, les enfants se sont essayé à diverses activités physiques comme danse, gymnastique aux agrès, unihockey et natation, lors d'ateliers animés par de jeunes sportive-s diabétiques.

De leur côté, les parents se lançaient dans une course d'orientation avec divers postes comme la diététique, par exemple. Une telle journée associe activité physique, éducation thérapeutique, mais aussi échanges entre parents et entre parents et soignant-e-s. Plus de 70 personnes étaient présentes à cette journée.





ACTUALITE

Aujourd'hui, la technologie prend de plus en plus de place dans la gestion du diabète : mesure de glycémies en continu, mesure flash de glycémies, diverses pompes à insuline plus performantes les unes que les autres. Aujourd'hui, les débuts du pancréas artificiel font les gros titres des revues spécialisées. Il ne s'agit pas d'un organe implantable. Ce pancréas se présente comme un dispositif médical connecté qui mime les fonctions pancréatiques. Il est composé de trois appareils distincts communiquant par Bluetooth. Ces trois appareils cherchent à reproduire le fonctionnement normal des cellules bêta de notre pancréas.

Nous recherchons des étudiant-e-s pour accompagner de jeunes enfants diabétiques en camp scolaire. Une formation est proposée à chaque futur-e accompagnant-e intéressé-e. Ces camps sont rémunérés par les écoles.

L'Equipe a suivi 50 jeunes en 2018.

5 diabètes inauguraux





Contacter le Dispositif DiabEst, c'est bénéficier du soutien d'une Equipe interdisciplinaire au bénéfice d'une riche expérience dans la prise en charge de patient-e-s diabétiques adultes, adolescents et enfants :

- médecins endocrinologues et diabétologues
- médecin nutritionniste
- infirmier-ière-s spécialisé-e-s en diabétologie
- diététicien-ienne-s
- podologue-s
- maître de sport adapté
- pharmacien-ienne-s.

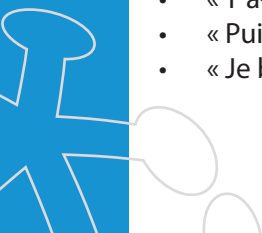
Le Dispositif peut compter sur l'appui d'une coordinatrice qui centralise les demandes de suivi, en collaboration étroite avec le-la médecin traitant-e et l'Equipe pluridisciplinaire du Dispositif en concertation avec la personne diabétique.

FAITS MARQUANTS

Le diabète et ses conséquences ne sont pas suffisamment connus de la population, c'est pour cette raison que le Dispositif tient un stand chaque année lors de la journée mondiale du diabète. En 2018, c'est au Centre Manor à Vevey que l'Equipe a tenu son stand d'information.

Les infirmier-ière-s et diététicien-ne-s ont effectué plus de 270 glycémies capillaires, distribué 12 kg de pommes, du chocolat (autorisé dans l'alimentation des patient-e-s diabétiques pour autant qu'il ne soit pas trop sucré) et de nombreux conseils. Les questions les plus fréquemment posées :

- « Je n'ai pas de raison d'être diabétique, non ? »
- « Y a-t-il du sucre dans un plat salé ? »
- « Puis-je manger du chocolat si je suis diabétique ? »
- « Je bois du thé froid plutôt qu'un soda, est-ce juste ? ».



ACTUALITE

La coordinatrice du Dispositif, Mme A. Pittet-Perrin, a profité de l'année 2018 pour visiter les cabinets médicaux et aller ainsi à la rencontre des médecins généralistes et internistes, mais aussi de leur-s secrétaire-s et assistant-e-s médical-e-s. Ces visites ont eu un impact positif puisque le nombre de personnes diabétiques orientées depuis les cabinets médicaux est en augmentation constante depuis 18 mois, ce qui est à relever.



Stand Journée mondiale du diabète 2018

47 demandes
orientées
directement par
les médecins
+180% par rapport
à 2017

En 2018,
627 personnes
suivies par l'Equipe du
Dispositif DiabEst
+30% par rapport
à 2017

Forum cantonal
Diabète
du 28 novembre 2019 :
« Multimorbidité : qualité
des soins et qualité
de vie »

GARANTIR Qualité

« La qualité est l'affaire de tous » ... et nous nous donnons les moyens de la développer.

FAITS MARQUANTS

En 2018, le Réseau a engagé Mme C. Joly en tant que responsable qualité à 20%. Ce poste est partagé avec ASANTE SANA. Elle collabore avec la direction et les collaborateurs-trices, mais également avec les membres du Réseau pour mettre en œuvre des actions d'amélioration. Cette volonté se traduit par :

- l'optimisation du système de déclaration des Propositions d'AMélioration (PAM), qui permet d'annoncer, analyser et proposer des actions d'amélioration aux événements qui entravent la collaboration en réseau, avec une simplification au niveau du formulaire d'annonce et de la procédure de traitement
- la création d'une formation sur la culture positive de l'erreur et sa contribution à l'amélioration de la qualité des soins, au travers de l'expérience d'un pilote d'avion
- la création et l'amélioration des procédures en interne, mais aussi avec les partenaires, afin de garantir la qualité et la continuité des soins tout au long de la trajectoire du-de la patient-e.



Le Réseau continue de s'investir dans le développement d'une démarche d'amélioration. La responsable qualité poursuit son rôle de soutien et de conseils auprès des professionnel-le-s du Réseau, participant ainsi au renforcement de la performance de notre système de santé régional.



« Le fait est que les qualités, toutes les qualités, réclament une constante vigilance, un esprit critique jamais en défaut, un travail continu de l'intelligence et du coeur. »

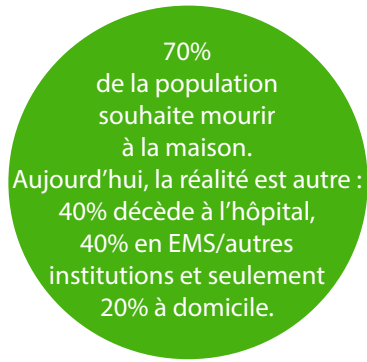
F. Alberoni



ACCOMPAGNER

L'Equipe Mobile de Soins Palliatifs (EMSP)

L'EMSP travaille l'approche globale de la personne atteinte d'une maladie grave, évolutive ou terminale. Le but est de soulager les douleurs physiques et autres symptômes liés à la maladie, mais aussi de prendre en compte la souffrance psychologique, sociale et spirituelle.



Un des objectifs principaux est d'éviter l'hospitalisation, en permettant à la personne de rester à domicile, en apportant un soutien aux équipes de 1^{ère} ligne, aux patient-e-s et à leurs proches.

FAITS MARQUANTS

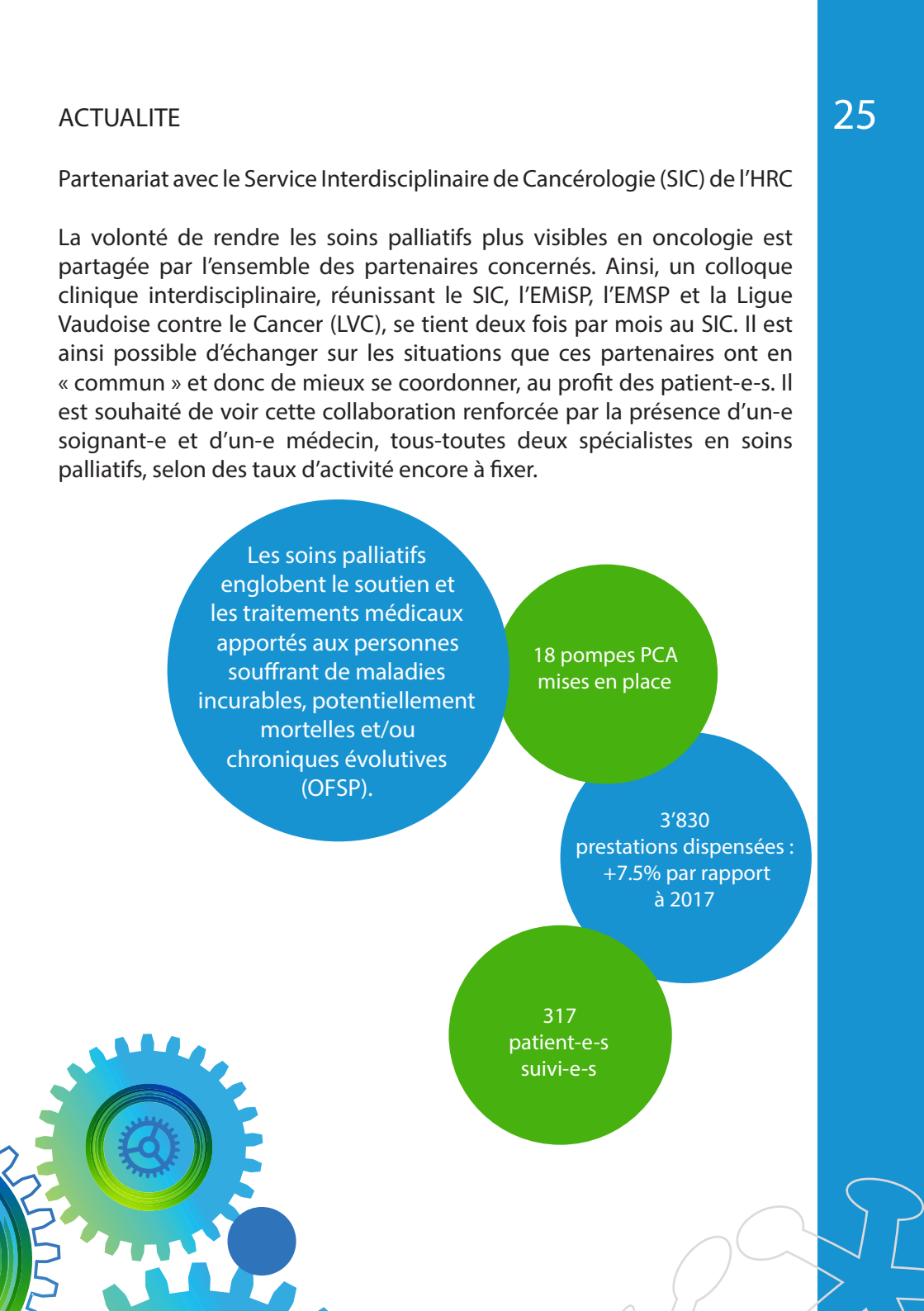
Depuis plus d'une année, l'EMSP propose la mise en place de pompes PCA (pompes Patient Controlled Analgesia) permettant aux patient-e-s de gérer eux-mêmes leur antalgie, donc la douleur. Si la personne n'est plus capable d'utiliser elle-même la pompe PCA, une formation est donnée aux proches et aux soignant-e-s de 1^{ère} ligne, toujours dans le but de favoriser le maintien dans le lieu de vie (domicile ou EMS).

En 2018, la collaboration avec l'Hôpital du Pays-d'Enhaut s'est poursuivie; une infirmière de l'Equipe et un-e médecin se rendant environ une fois par mois à Château-d'Oex, afin de soutenir l'Equipe interdisciplinaire.

La collaboration entre l'EMSP et l'Equipe Mobile intrahospitalière de Soins Palliatifs (EMiSP) de l'HRC se poursuit, ce qui permet à la fois de partager des compétences et de renforcer le suivi du-de la patient-e entre le domicile et l'hôpital, et inversement. Le rapprochement des deux équipes pourrait mener à une fusion dans le but de renforcer une « réponse palliative » 24h/24 et 7j/7.

Partenariat avec le Service Interdisciplinaire de Cancérologie (SIC) de l'HRC

La volonté de rendre les soins palliatifs plus visibles en oncologie est partagée par l'ensemble des partenaires concernés. Ainsi, un colloque clinique interdisciplinaire, réunissant le SIC, l'EMiSP, l'EMSP et la Ligue Vaudoise contre le Cancer (LVC), se tient deux fois par mois au SIC. Il est ainsi possible d'échanger sur les situations que ces partenaires ont en « commun » et donc de mieux se coordonner, au profit des patient-e-s. Il est souhaité de voir cette collaboration renforcée par la présence d'un-e soignant-e et d'un-e médecin, tous-toutes deux spécialistes en soins palliatifs, selon des taux d'activité encore à fixer.



Les soins palliatifs englobent le soutien et les traitements médicaux apportés aux personnes souffrant de maladies incurables, potentiellement mortelles et/ou chroniques évolutives (OFSP).

18 pompes PCA mises en place

3'830 prestations dispensées :
+7.5% par rapport à 2017

317 patient-e-s suivi-e-s

TRANSMETTRE

La Coordination du Suivi de Santé (CSS)

La CSS est destinée aux personnes polymorbides, en perte d'autonomie, qui ont été hospitalisées au moins une fois au cours des six derniers mois (dans les faits plusieurs fois) et qui prennent plus de cinq médicaments. Une situation devient complexe quand s'ajoutent des difficultés sociales, familiales et/ou financières. Elle aiguille les patient-e-s et leurs proches dans un système de santé fragmenté et réunit les nombreux partenaires, en proposant une continuité dans le suivi et le transfert d'information.

La CSS est un service appelé plus communément « Case Management » ou « Gestion de cas ». Nous l'avons adapté au travail en réseau.

FAITS MARQUANTS

L'expérience montre que la CSS optimise le maintien à domicile, limite le recours à des hospitalisations psycho-sociales, retarde l'institutionnalisation tout en la préparant lorsque celle-ci devient nécessaire. A noter qu'elle accompagne l'entrée en institution, en collaboration avec le BRIO. Elle intervient en court séjour, mais aussi en long séjour, si la situation l'exige (jusqu'à trois mois après l'entrée).

111
patient-e-s
suivi-e-s

60
nouvelles
situations



ACTUALITE

Un constat : les situations sont souvent annoncées trop tard à la CSS, lorsque le Maintien A Domicile (MAD) est clairement dépassé. Le MAD devient alors difficilement gérable, avec comme caractéristique un refus d'aide, tant au niveau des soins que d'un soutien social. La CSS n'intervient plus pour optimiser le maintien à domicile, mais bien pour préparer et faire accepter une entrée en EMS. Dans la mesure du possible, tout sera mis en place pour éviter un passage par la « case hôpital ».

Ces derniers mois ont été marqués par le renforcement de la collaboration avec l'Equipe Mobile de Psychiatrie de la Personne Agée (EMPA, Fondation de Nantes). Avec l'accord du/de la médecin traitant-e, l'EMPA intervient à domicile ou en EMS de court séjour, afin :

- d'évaluer l'impact des troubles psycho-comportementaux de la démence sur le quotidien
- de proposer une adaptation du traitement
- de soutenir activement le-la patient-e et ses proches dans l'acceptation d'une entrée en EMS.

Provenance
des demandes :

IDL :	43%
CMS :	15%
Coordinatrices BRIO :	13%
CGA :	10%
Autres :	19%



DIAGNOSTIQUER

Le Centre Mémoire de l'Est Vaudois (CMEV)

Le Centre Mémoire, porté par le RSHL, la Fondation de Nant et l'HRC, permet un diagnostic précoce de la maladie d'Alzheimer et des troubles apparentés. Il propose ainsi des prestations de diagnostic, du conseil, de l'aide à la prise en charge et du soutien aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Il assure un suivi complet et de qualité.

Avec la Consultation psychologique pour Proches Aidants (CPA), le CMEV apporte également un soutien aux proches des patient-e-s.

« Je perds mes mots »

« Il ne sait plus où il a rangé les courses »

« Je ne me souviens plus du numéro de téléphone de la maison »

« Elle ne sait plus quel jour on est »

« Je me sens désemparé »



FAITS MARQUANTS

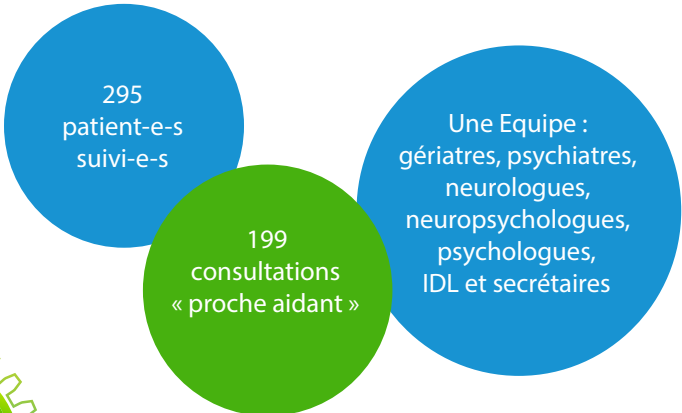
Les échanges avec les autres Centres Mémoire (CM) du canton ainsi que le Centre Leenaards de la Mémoire (CLM) se poursuivent et se sont formalisés avec la signature d'une nouvelle convention entre le CLM et les régions. Le CMEV, tout comme les autres Centres Mémoire, peut ainsi s'appuyer sur l'expertise du Dr O. Rouaud, neurologue au CLM, pour les cas complexes. Les échanges d'expériences et les recherches de solutions communes, aussi bien en matière de bonnes pratiques professionnelles que de solutions informatiques, sont ainsi favorisés.

La collaboration avec nos différents partenaires régionaux s'est également vue renforcée avec l'engagement, par l'HRC, d'un médecin gériatre qui œuvre au Centre Mémoire et à la Fondation de Nant.

Toutes ces collaborations permettent d'avoir une analyse complète des situations, avec la combinaison des regards psychiatriques, gériatriques et neurologiques.

ACTUALITE

Le renforcement des liens entre les Centres Mémoire se poursuit avec la réflexion sur la mise en place d'un outil informatique commun (CLEMENS), ainsi que l'intensification des réflexions communes en lien avec la gestion des Centres Mémoire.



295
patient-e-s
suivi-e-s

199
consultations
« proche aidant »

Une Equipe :
gériatres, psychiatres,
neurologues,
neuropsychologues,
psychologues,
IDL et secrétaires

FIDUCIAIRE JEAN-CHRISTOPHE GROSS SA

VEVEY

 Membre d'EXPERTsuisse

AV. PAUL-CERESOLE 12
TELEPHONE 021 925 30 50
TELEFAX 021 925 30 51
info@grossfidu.ch
CCP 18-25928-2

ADRESSE POSTALE :
CASE POSTALE 396
1800 VEVEY 1

Rapport de l'Organe de révision sur
le contrôle restreint

A l'Assemblée générale de

Réseau Santé Haut-Léman

Roche

Vevey, le 11 juin 2019

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'Organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (Bilan, Compte de résultat et Annexe) de votre Association pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques, ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

FIDUCIAIRE JEAN-CHRISTOPHE GROSS SA



Jean-Christophe Gross
Réviseur responsable



Simon Guignard

Experts réviseurs agréés

BILANS COMPARES aux 31 décembre 2017 et 2018

ACTIF

TRESORERIE

	31 décembre 2018	31 décembre 2017
	Fr.	Fr.
Caisses	1'113.10	115.65
Postfinance	607'826.85	1'384'800.63
Postfinance Deposito	0.00	2'183'063.45
Banque Cantonale Vaudoise, c/c	0.00	282'218.25
Caisse d'Epargne Riviera, c/c	1'588'056.95	0.00
Caisse d'Epargne Riviera, compte épargne	108'250.15	0.00
Banque Raiffeisen de la Riviera, cpte plac. entrepr.	990'000.00	0.00
	3'295'247.05	3'850'197.98

AUTRES CREANCES A COURT TERME

Débiteurs	446'441.60	130'773.75
Débiteurs affiliés	5'181.55	7'877.50
Prêt Pôle Santé du Pays-d'Enhaut	120'000.00	0.00
Créances diverses à court terme	367'197.01	528'374.55
	938'820.16	667'025.80

ACTIFS DE REGULARISATION

Charges payées d'avance	161'914.10	160'551.35
	161'914.10	160'551.35

Total actif circulant

	4'395'981.31	4'677'775.13
--	---------------------	---------------------

IMMOBILISATION FINANCIERES

Crédit Suisse, garantie loyer	38'708.88	38'708.88
	38'708.88	38'708.88

Total actif immobilisé

	38'708.88	38'708.88
--	------------------	------------------

Total de l'Actif

	4'434'690.19	4'716'484.01
--	---------------------	---------------------



PASSIF

AUTRES DETTES A COURT TERME

	31 décembre 2018	31 décembre 2017
	Fr.	Fr.
Créanciers	475'158.25	313'343.10
Dettes diverses à court terme	172'584.41	123'356.07
	647'742.66	436'699.17

PASSIFS DE REGULARISATION

Passifs transitoires	19'651.00	7'920.00
	19'651.00	7'920.00

FONDS AFFECTES « SSP »

Fonds « Pilotage »	112'018.75	388'585.46
Fonds « Axes de développement RSHL »	608'242.22	732'132.79
Fonds « BRIO »	211'549.00	261'549.00
Fonds « Equipe Mobile de référence en Soins Palliatifs »	0.00	0.00
Fonds « Formation filière en soins palliatifs »	0.00	0.00
Fonds « Equipe Mobile intra-hospitalière de Soins Palliatifs »	0.00	0.00
Fonds « Soins Palliatifs »	133'240.47	110'767.33
Fonds « Filière Diabète-pédiatrique »	0.00	0.00
Fonds « Projet sport et diabète »	18'104.22	15'714.87
Fonds « Coordination diabète »	0.00	0.00
Fonds « Diabète »	234'708.38	148'736.10
Fonds « Centre Mémoire »	149'056.57	194'163.59
Fonds « Consultation Gériatrique Ambulatoire »	418'216.26	518'011.51
	1'885'135.87	2'369'660.65
Total capitaux étrangers (à reporter)	2'552'529.53	2'814'279.82

	31 décembre 2018 Fr.	31 décembre 2017 Fr.
<u>Total capitaux étrangers (report)</u>	2'552'529.53	2'814'279.82
FONDS LIBRES		
Fonds « Pilotage »	837'974.86	828'115.29
Fonds « Informatique »	5'000.00	5'000.00
Fonds « Fusion »	46'974.55	46'974.55
Fonds « Axes de développement RSHL »	544'342.00	497'083.41
Fonds « BRIO »	332'316.77	409'478.46
Fonds « Soins palliatifs »	16'162.27	16'162.27
Fonds « Diabète »	69'390.21	69'390.21
	1'852'160.66	1'872'204.19
RESERVE		
Réserve	30'000.00	30'000.00
	30'000.00	30'000.00
<u>Total capitaux propres</u>	1'882'160.66	1'902'204.19
<u>Total du Passif</u>	4'434'690.19	4'716'484.01

Membres du Comité de direction

Monsieur Robert Bourgeois

Monsieur Pierre Gubler

Madame Christine Chevalley

Monsieur Serge Gétaz

Monsieur Philippe Lanini

Madame France Udressy

Monsieur Christian Moeckli

Monsieur Charly Monnard

Madame Leila Nicod

Monsieur Pascal Rubin

Monsieur Claude Schnegg

Madame Pascale Castellani

Monsieur Michel Vincent

Madame Monia Cucchia

Monsieur Jean de Gautard

Monsieur Vincent Matthys

Assemblée générale

Monsieur Jean de Gautard

Monsieur Philippe Lanini

Groupes représentésMédecins libres praticiens
jusqu'au 31.12.2018Médecins libres praticiens
depuis le 01.01.2019Communes du district
de la Riviera/Pays-d'Enhaut
Etablissements psycho-sociaux
médicalisésCommission régionale de soins de
longue durée des districts de
Monthey/St-Maurice
jusqu'au 31.12.2018Commission régionale de soins de
longue durée des districts de
Monthey/St-Maurice
depuis le 01.01.2019Secteur psychiatrique (Est)
Communes du district d'AigleSoins à domicile
Hôpitaux somatiquesPôle Santé du Pays-d'Enhaut
jusqu'au 31.10.2018Pôle Santé du Pays-d'Enhaut
depuis le 01.11.2018EMS de gériatrie et de psychiatrie
de l'âge avancé

Membre invitée

Président

Membre invité

Président

Vice-Président

De plus amples informations sur notre site internet
www.reseau-sante-haut-leman.ch, rubrique « qui sommes-nous ? »

